

Gérard Noiriél, Olivier Charlot
26 avril 2007

L'immigration en Lorraine

Au Bureau, 26 avril 2007 Christiane Barcellini, présidente de l'Association des Cafés Géo de Metz, remercie tous les participants de ce Café consacré au thème de l'immigration en Lorraine. Elle a le plaisir d'accueillir **Gérard Noiriél**, qui retrouve en quelque sorte la Lorraine qu'il a quittée pour mener des études brillantes à Paris, où il est tout à la fois historien, directeur d'études à l'EHESS et membre fondateur du Comité de Vigilance face aux usages de l'histoire (CVUH).

Gérard Noiriél tient à remercier le Café Géographique de Metz de lui donner l'occasion de présenter ses travaux et son engagement constant, et de revenir en Lorraine en s'intéressant à l'immigration. G. Noiriél a redécouvert cette question dans le cadre historique du bassin ouvrier de Longwy et place désormais au centre de son action le recueil de la mémoire des luttes ouvrières. La fonction civique implique en effet de conjuguer aspiration à la vérité et dimension engagée. Le bassin de Longwy revêt l'aspect d'un laboratoire décisif de construction d'une culture ouvrière mais aussi issue de l'immigration.

La question de l'immigration et l'engagement du chercheur

Travailler sur la question de l'immigration se révéla profitable en terme de carrière dans la mesure où elle est longtemps restée en marge du milieu académique. Pourtant, la démarche du chercheur n'est pas de s'approprier un « bon créneau » mais réside au contraire dans la capacité à précéder les mouvements au lieu de les suivre et dans la prise de risques pour des thèmes à la jonction des enjeux politiques, sociaux et scientifiques. Désormais l'immigration est un champ vivant pour la recherche, au regard de la jeune génération de chercheurs et des initiatives associatives. En revanche, sur le plan citoyen, malgré l'engagement du chercheur, la déception est forte, tant les idées de l'extrême droite ont pu se banaliser. Cette forte intolérance dans la société française engage la responsabilité de la sphère des discours publics, en particulier celle du manque de vigilance à l'égard de la parole publique. En ce sens, s'engager et reprendre la réflexion dans un monde actuel fondent une action civique qui permet à chacun de s'interroger sur soi.

Des espaces centraux de l'immigration

S'intéresser à la question de l'immigration nécessite avant tout une définition du terme. Celui-ci s'est imposé à la fin du XIX^e siècle dans le vocabulaire français selon deux sens : le déplacement des individus et le franchissement d'une frontière. L'amalgame immigrations / migrations est donc à éviter. Au sens actuel, l'immigration apparaît en même temps que l'Etat-nation. Plus précisément, la III^e République a créé les conditions de la parole et de la gestion politiques de l'immigration. Un tournant majeur s'observe dès lors : celui du début de l'immigration de masse et d'une représentation nouvelle du monde du travail et des migrants. Dans le contexte de la deuxième mondialisation, la Lorraine et le Nord français deviennent des espaces centraux des processus d'immigration. Le clivage national-étranger prend une importance majeure, dépassant même les problèmes internes au monde ouvrier. Par exemple,

la guerre de 1870 impose l'image du prussien. De manière exacerbée, le Pays Haut (Pays des trois frontières) devient au début du XX^e siècle un laboratoire extraordinaire de ces mouvements, par les formes de nationalisme, l'importance de l'immigration et la dimension frontalière. L'immigration se poursuit dès lors sous forme de vagues successives tant que l'activité industrielle fonctionne. A la fin des années 70, les grèves dans le bassin de Longwy sont emblématiques de la fin de cette situation caractérisée par une certaine classe ouvrière et par un mouvement politique ouvrier.

Les origines de l'immigration

La question de l'immigration en Lorraine trouve son originalité dans plusieurs éléments. Tout d'abord, de nombreuses nationalités sont en présence, d'autant qu'après la guerre de 1870, la Lorraine se trouve amputée et qu'après la première guerre mondiale, les données chiffrées sont différentes puisqu'elles reposent sur des territoires différents. Par ailleurs, le statut juridique de la frontière sépare les populations, par exemple à travers le droit de la nationalité. Avec la loi sur la nationalité française (1889), « être français » a du sens, et implique des droits et des devoirs. En Lorraine, les étrangers étaient peu nombreux jusqu'en 1870. Les forges mobilisaient en effet les ouvriers paysans locaux. Il faut souligner qu'en comparaison des autres régions industrielles européennes, la France était caractérisée de manière bien particulière par la faiblesse de l'exode rural et par un processus d'« ouvrierisation » de la société française freiné notamment par la méfiance des élites patronales locales à l'égard des villes ouvrières, foyers potentiels de révolutions. En Lorraine, le processus migratoire est maîtrisé par les trajectoires individuelles, par exemple les travailleurs délaissant l'industrie pour devenir fonctionnaires à Paris. Ce modèle de complémentarité entre l'agriculture et l'industrie s'effondre au moment de la découverte du bassin ferrifère de Briey. Il faut désormais recruter des ouvriers hors des frontières nationales ou dans les colonies d'Afrique du nord.

Les vagues d'immigration avant la seconde guerre mondiale

Le premier mouvement d'immigration en Lorraine concerne les belges, puis les meusiens. Dans les discours, les belges sont critiqués parce qu'ils sont des étrangers mais surtout des frontaliers se rendant à l'usine pour la journée en trains. Puis les meusiens remplacent les belges dans les discours, moins parce qu'ils sont « immigrés » que par leur appartenance aux campagnes. La deuxième vague d'immigrés est italienne. Le comité des forges négocie des accords pour recruter massivement des ouvriers italiens, dont on pourrait cartographier les origines : ils venaient pour l'essentiel des régions des Marches et de l'Ombrie, mais aussi du nord du pays. Leurs conditions de travail étaient le plus souvent dramatiques, en particulier dans les mines de fer. Ceci est d'autant plus révoltant qu'il aurait été aisé de sécuriser les mines. La main d'œuvre italienne, sans syndiqués ni délégués (puisque les ouvriers sont étrangers), est soumise à une remarquable exploitation et à une véritable situation d'apartheid. S'il est vrai que certaines cités ont permis l'enracinement des immigrés d'origine italienne par un « paternalisme visible », c'est-à-dire donné à voir à travers des « belles maisons », l'intégration reste un processus objectif : en se plaçant au niveau de l'individu, ni les travailleurs conscrits aux foyers et cantines, ni ceux retournés dans leur pays (la majorité des immigrants), ni enfin les morts, n'ont été intégrés ! Les vaincus de l'histoire ne laissent pas de traces. Aux italiens, succèdent les polonais, dans les mines de charbon (Nord) et de fer (Lorraine), rendus pourtant moins visibles par la deuxième génération d'italiens sur place. Au recensement de 1911, les italiens sont la première communauté, forte de 27000 membres recensés en Lorraine annexée et 30000 en Lorraine restée française. En 1931, l'immigration

entre deux guerres atteint son paroxysme. Les italiens représentent 37% du total des immigrants étrangers, soit 95000 personnes. Les polonais sont la deuxième communauté avec 70000 individus. En Moselle, la proportion des immigrants s'élève à 29% pour les polonais, 27 pour les italiens et 21% pour les allemands.

Les pôles ibérique et maghrébin

En France, contrairement aux Etats-Unis, l'immigration massive correspond aux périodes de fort développement économique. Après la seconde guerre mondiale, ce phénomène se retrouve avec un élargissement des aires de recrutement de la main d'œuvre aux pôles ibérique et maghrébin, de telle sorte qu'au début des années 60, les espagnols sont la première communauté étrangère sur le territoire français. Le fort besoin de main d'œuvre étrangère impose aux élites un débat sur leur provenance géographique. Le recrutement dans l'empire colonial (en particulier l'Algérie) est envisagé comme une ressource pour les patrons français et comme un atout pour contrer la décolonisation et les menaces de soulèvement politique. L'immigration privilégiée est donc algérienne et non plus une immigration « étrangère » qui incarnerait aux yeux des élites locales les éléments subversifs, comme l'irrédentisme italien ou le militantisme. Les ouvriers italiens rejoignent en effet en masse le parti communiste tandis que les espagnols sont stigmatisés en raison de l'appartenance de minorités remuantes à des mouvements militants communistes ou anarchistes issus de la guerre civile. Dans cette optique sont créés des camps de rétention à leur égard dans la mesure où leur expulsion demeure impossible. Pourtant, après la guerre d'Algérie, l'immigration bascule vers une offensive de la part des pouvoirs publics en faveur du recrutement de main d'œuvre européenne en utilisant de manière nouvelle les images d'une « immigration européenne réussie » s'opposant à une « immigration post-coloniale échouée » ou encore celle de la construction européenne. En Lorraine, ces deux moments d'immigration, ibérique puis maghrébine, se retrouvent. En 1970, 20000 algériens et 23000 marocains étaient recensés tandis qu'en 1982, la communauté portugaise comptait 25000 membres. La Lorraine devient un melting pot avec plus de 60 nationalités différentes, issues d'Europe orientale ou d'Afrique noire, d'autant que les années 70 connaissent un mouvement de regroupement familial et de demandes d'asile, diversifiant l'origine géographique des populations immigrantes.

Réalité sociale et parole publique

Les causes de l'immigration en Lorraine sont simples : le travail. Les besoins sont forts dans les secteurs de l'industrie lourde (mines, acier), mais aussi dans le bâtiment (les tailleurs de pierre et maçons italiens s'implantent dans les Vosges grâce à leur savoir-faire), l'agriculture (les polonais puis les africains du nord font office d'ouvriers agricoles), ou encore les secteurs de la domesticité (immigration féminine). Ce sont les secteurs les plus dévalorisés, avec un travail déqualifié et mal payé. Cet appel à l'immigration, motivé par les besoins économiques, s'accompagne cependant d'une politique protectionniste. En d'autres termes, l'immigration est un complément pour l'industrie française mais dans un contexte de crise, sont mis en avant la fermeture des frontières et un discours xénophobe récurrent. En Lorraine, ce processus se répète. Maurice Barrès, élu député à Nancy, titre en 1893 son programme « Contre les étrangers », prônant le protectionnisme, les expulsions des étrangers et l'antisémitisme. Le nationalisme utilise les images de la ruralité, de Poincaré, de Jeanne d'Arc notamment et renforce la droite républicaine jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale. La spécificité française tient du fait que le nationalisme s'est alimenté d'un discours hostile à l'immigration. Au contraire, aux Etats-Unis, l'immigration est associée à une valeur positive et à un processus mémoriel ; Ellis Island, par exemple, est proclamé haut lieu de l'immigration. En

France, la question est refoulée. Les différences sémantiques sont également source d'enseignement. Aux États-Unis, le terme « immigrant » implique la contribution de l'acteur à l'histoire du pays, tandis qu'en France, est employé couramment celui d' « immigré », renvoyant à une vision passive et proche du Gastarbeiter (travailleur invité) allemand. La réflexion sur la question de l'immigration peut permettre de rappeler qu'en France, 1/3 de la population est issue de l'immigration si on remonte aux grands-parents, et peut prendre corps dans la lutte pour la mise en place d'un lieu de mémoire sur l'immigration.

Débat

Mme Garrot : Quelle est la place des immigrés de Hollande en Lorraine ?

Les études sur l'immigration hollandaise manquent cruellement, même si on connaît le phénomène d'immigration rurale, qui a touché notamment les hollandais, les suisses et les belges. Il s'agit de main d'oeuvre qu'on est allé chercher à l'étranger dans la perspective de revitaliser des villages dépeuplés.

Elisabeth Alpern : Pouvez-vous décrire les thématiques de recherche de Piero Galloro concernant l'immigration ?

P. Galloro est enseignant à l'université de Metz et s'intéresse à des projets à la jonction entre la démographie et l'histoire, en particulier la mobilité sociale et spatiale des migrants, les flux des migrants d'origine italienne.

S. Krill : L'immigration dans les Vosges, notamment dans le pays de La Bresse est-elle particulière ?

Pour les Vosges, le problème des archives se pose. Il reste encore beaucoup à faire sur la représentation de l'étranger. Se pose également la question particulière de l'immigration difficilement perceptible, par exemple celle des tziganes, celle des femmes dans le textile, qui reste moins visible dans la mesure où le modèle de paternalisme local a d'abord utilisé la main d'uvre locale, ou enfin celle des italiens dans le secteur du bâtiment, caractérisés une bonne mobilité sociale (les ouvriers deviennent patrons). Il reste beaucoup à faire, même si la thèse d'Olivier Gatelli nous renseigne bien sur l'immigration à Saint Dié des Vosges.

Mme Raboin : Qu'en est-il de l'immigration dans l'industrie du verre ?

Les souffleurs de verre adoptent moins une distinction selon la nationalité qu'une tradition corporatiste : il fallait être verrier de souche, le critère de la nationalité demeurait indifférent. C'est avec la mécanisation que la main d'uvre étrangère est appelée, surtout dans le nord de la France.

S. de Ruffray : L'idée d' « immigration choisie » est d'actualité et suscite des polémiques en France. Vous évoquiez même la notion de leurre pour qualifier le côté français, étant donné que les immigrants échouent vers des secteurs dévalorisés. Que vous inspire alors la question des mouvements migratoires des chercheurs et des diplômés français vers d'autres pays, comme le Royaume Uni, ou celle de la main d'uvre très qualifiée originaire d'Asie, d'Inde, ou du Liban ?

Nous sommes dans un contexte particulier. L'immigration en France n'est pas un processus continu. Le « creuset français » qualifie les années 80. Au contraire, depuis au moins vingt ans, les mouvements d'immigration se sont arrêtés. C'est la première fois depuis le XIX^e siècle. Du coup, l'immigration ne repartira plus comme par le passé, d'autant plus que les

« manuels » ne sont plus recherchés dans l'industrie depuis l'automatisation du processus de travail. Néanmoins les services remplacent l'industrie et les besoins en main d'œuvre non qualifiée sont forts dans ce secteur. Là encore, les immigrés occuperont les échelons les plus bas du travail. Par ailleurs, l'immigration est le fruit d'une inégalité de développement (ou de persécutions) mais le modèle de l'État-nation évolue, permettant un « multi-positionnement » des populations à son égard (la réception par satellite partout dans le monde des chaînes de télévision du pays d'origine y contribuent).

Faisons une comparaison historique : dans les années 30, les flux migratoires sont caractérisés par des réfugiés fuyant l'antisémitisme (surtout des classes moyennes, des médecins et des avocats). Leur installation concurrence les locaux, plus enclins à l'antisémitisme. Il ne s'agissait pas d'une immigration choisie mais imposée à travers le droit d'asile. Aujourd'hui, dans les pays développés, on produit des élites mais 1/3 des emplois dans les hôpitaux français sont sous conditions de nationalités. On pratique le turn over des médecins. Dans ce contexte, recruter massivement à l'étranger d'autres médecins, ingénieurs, informaticiens provoquerait des réactions vives dans les grandes écoles et les universités, et des difficultés d'intégration pour ceux sur place. La logique de l'« ethnicisation », que N. Sarkozy propose, est un concept développé par l'Institut Montaigne, financé par le groupe d'assurances AXA. Cette logique plaide pour un recrutement d'un pourcentage d'ingénieurs ou de cadres issus de l'immigration. En réalité, on ira chercher dans le pays d'origine cette main d'œuvre qualifiée tandis que les discours permettront de répondre aux exigences d'égalité sociale en mettant en avant le pourcentage respecté et en occultant le problème d'intégration. Il y a dans cette logique une ségrégation entre « désirables » et « indésirables ». L'analyse historique peut permettre d'éclairer les enjeux et de rester vigilants face à la parole publique.

Un auditeur : Les délocalisations industrielles touchant la France ne vont-elles pas entraver le développement de l'immigration dans la mesure où elles s'amplifient ? Par ailleurs, l'élargissement de l'Union européenne ne signifie-t-il pas pour les chercheurs la fin des données statistiques selon les nationalités ?

Concernant les statistiques, la base de la nationalité est toujours en vigueur. De plus, être européen ne donne pas automatiquement accès à tous les emplois. L'élargissement européen est conçu comme un grand marché dans lequel la main d'œuvre peut être recrutée. On assistera donc à un retour des polonais, ce qui a déjà commencé pour le travail saisonnier, situation très précaire. En réalité, cette main d'œuvre est le nouveau prolétariat européen. Ce qui suscite des interrogations sur ce que les individus sont prêts à accepter pour travailler, sur le degré de protection dont bénéficient les travailleurs, sur la surqualification de certains et les frustrations liées.

Pour les délocalisations, la corrélation entre immigration et délocalisation n'a pu être mise en évidence par les études jusqu'ici. Il s'agit d'un champ de recherche à explorer. L'immigration peut jouer désormais un autre rôle : dans la mesure où la population française est vieillissante et que les retraites devront être payées, le recrutement d'immigrants peut être envisagé comme effet purement démographique sur lequel il faudra réfléchir avec prudence.

Compte rendu : Olivier Charlot